

Jeunesse et Sports

PÔLE ÉDUCATIF : LE SNEP-FSU FAIT ENTENDRE SA VOIX

Dans une circulaire du 12 juin 2019 sur l'Organisation Territoriale de l'État (OTE), le Premier Ministre annonce le « rapprochement » de Jeunesse et Sports avec l'Éducation Nationale et le transfert au MEN des missions JS exercées au sein des DRDJSCS et des DDCS (PP) ; un délégué académique sera placé auprès du recteur de région académique.

De son côté, et avant même que les discussions entre les différents acteurs ne commencent, l'Éducation Nationale adresse, dans une note du 02/07/19 aux recteurs, son interprétation du texte.

Le SNEP-FSU n'en partage pas certains aspects.

En effet, la circulaire OTE n'indique pas que les personnels JS seront « intégrés » dans les régions académiques et les DSDEN mais évoque des équipes « positionnées » dans les DASEN, ce qui ouvre la possibilité de répondre à la demande intersyndicale FSU-UNSA-CGT d'une affectation de tous les personnels dans les rectorats avec, pour les collègues exerçant actuellement en DDCS(PP), un simple « bureau » dans la DSDEN de leur département. En effet, même si nous aimerions re-

constituer les ex DDJS, le SNEP-FSU prend en compte la réalité des effectifs actuels : 66 DDCS/PP sur 100 ne disposent que d'1 à 3 profs de sport et, même en ajoutant quelques conseillers jeunesse (CEPJ), 1 personnel administratif et 1 inspecteur JS, quel est l'intérêt de recréer des services départementaux JS au sein des DSDEN? A l'inverse, la régionalisation permet de déployer les politiques publiques sur tous les territoires et dans la proximité (cf. bulletin sport de juillet 2019 et autres contributions sur <http://www.snepfsu.net/mjs/index.php>).

Quant aux missions, la circulaire OTE évoque l'objectif de les revoir et les repositionner notamment au service de la mise en œuvre du service national universel*. Si on peut comprendre le besoin en personnels pour mettre en œuvre ce dispositif qui a vocation à se généraliser, il est totalement aberrant de confier cette mission à des agents de catégorie A reconnus pour leur expertise dans le sport...

Dans ce contexte, le SNEP-FSU défend avec force ses propositions pour que le pôle éducatif permette le maintien d'un



service public du sport s'appuyant sur la richesse du ministère JS, ses missions et ses personnels, en complémentarité avec l'Éducation Nationale.

gwenaelle.natter@snepfsu.net

*Le Service national universel (SNU) s'adresse, après la classe de 3^{ème}, aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte obligatoirement une phase de cohésion, en hébergement collectif et hors de son département de résidence de 2 semaines et une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une collectivité, d'une structure publique ou d'un corps en uniforme, de 2 semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de 3 mois minimum.

LE G7 CONTRE LES INÉGALITÉS ?

Biarritz a été cette année choisie pour la réunion très fermée des 7 plus grosses puissances économiques mondiales. Un des sujets qui devaient être traité est celui des inégalités tellement celles-ci vont grandissant au fur et à mesure des années et des politiques menées. Ces inégalités sont de toutes sortes : financières, climatiques, vitales (eau et nourriture...) et le fossé se creuse entre une minorité de possédants et le reste du monde. Que dire de la redistribution record de dividendes aux actionnaires cette année avec plus de 500 milliards de dollars redistribués quand en parallèle l'Europe peine à re-

cevoir des migrants naufragés, ou que des enfants continuent de mourir de faim en Afrique. Il y a là un problème majeur qui pousse le G7 à s'interroger sur le sujet. Malheureusement ces discussions ne se soldent pas par des mesures de nature à répondre au problème, il s'agit tout au plus de se donner bonne conscience et donner un signal pour que le système capitaliste puisse continuer de prospérer sans que l'immense majorité ne se mobilise face aux injustices. Ce G7 n'a donc aucune utilité sociale et environnementale et compte tenu de son coût (32,5 millions d'euros pour 7 dirigeants durant 3 jours) il conviendrait de

mettre un terme à cette gabegie et de distribuer cet argent à des fins plus utiles. En France, c'est la même logique qui est à l'œuvre et qui permet à certains d'amasser des sommes colossales (Bernard Arnaud est ainsi devenu la 2^{ème} fortune mondiale) grâce aux choix économiques et fiscaux d'Emmanuel Macron qui font des riches français les champions mondiaux de la captation de richesses. Dans le même temps, il s'attaque à tous les acquis sociaux obtenus de hautes luttes. Ainsi les Services Publics coûteraient trop chers, la protection sociale ne serait plus supportable et pour finir il nous faudrait supporter une

nouvelle dégradation pour nos retraites. Il y a effectivement un « pognon de dingue » qui ne sert à rien et plutôt que de se contenter de larmes de crocodile, les États, dont particulièrement la France, feraient bien de s'attaquer aux causes du mal en redistribuant toutes ces richesses. Mais en France, comme partout dans le Monde, cette orientation ne prendra forme que si les citoyen-nes se mobilisent pour exiger de pouvoir vivre dignement et mettre les injustices à la lanterne et ainsi donner corps à la fin des privilèges, 230 ans après la révolution !

polo.lemonnier@snepfsu.net